



MUTUELLE D'ENTREPRISE : LE HOLD-UP D'AUDIENS / WTW

Communiqué FO • 14 septembre 2026

Au terme d'un laborieux et très opaque processus, France Télévisions a décidé de confier à nouveau notre couverture santé au tandem Audiens / WTW.

Très honnêtement nous n'avions pourtant rien à y gagner.

Le tour de passe-passe des cotisations

Le duo Audiens / WTW se serait engagé à ne pas augmenter les cotisations dans les deux prochaines années.

Oui mais, les promesses ne valent que pour ceux qui les écoutent.

Pas pour ceux qui les font.

Après avoir augmenté nos cotisations de 44 % en quatre ans, celles-ci s'apprêtent juste à la veille du nouveau contrat à être aggravées à nouveau de 6,8 %.

Résultat d'un jeu de Bonneteau avec une diminution de la prise en charge de nos cotisations par l'entreprise.

La manip. des prises en charge

Pour justifier son choix, la direction a aussi mis en avant qu'Audiens / WTW aurait accepté de revoir les garanties à la hausse.

Ah bon ?

A la marge alors car si c'est vrai la complémentaire remboursera mieux les honoraires médicaux (et encore pour les soignants qui jouent le jeu des honoraires maîtrisés) rien n'est prévu au niveau du dentaire par exemple qui reste le poste de santé le plus coûteux et de loin.

Pour que la pilule soit encore plus amère, **FO** rappelle que le tandem Audiens / WTW ou plutôt le trio Audiens / WTW / direction de France Télévisions avait fortement dégradé les prestations en 2025. (-10 % de prise en charge sur le dentaire).

Des doutes sur la gestion passée d'Audiens / WTW

Le contrat n'aurait de toute façon jamais dû être confié à Audiens / WTW.

FO rappelle encore qu'en examinant les comptes, notre organisation a trouvé 400 000 euros indûment prélevés ces dernières années sur le dos des salariés en frais de gestion indus.

L'argument pseudo-juridique invoqué en défense par WTW ne vaut rien au regard de la loi.

Nous serons contraints de le signaler au Tribunal judiciaire.

En conclusion

Si vous pouvez vous passer de la mutuelle d'entreprise et en souscrire une à part, faites-le.

Si vous avez des doutes sur votre couverture actuelle, venez nous voir.

Nos spécialistes de la protection sociale sauront vous conseiller au mieux.

Si France Télévisions se révèle incapable de protéger la santé des salariés, à **FO nous, on fait le boulot.**